



EDUCATEUR / EDUCATRICE SPORTIF (VE)

L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives, dans la limite des cadres réglementaires.

Il/ elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel.

Il/ elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge.

Il/ elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

Il/ elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il/elle met en place un projet.

Il/ elle encadre des activités d'animation de découverte, d'apprentissage et d'éducation dans le périmètre de sa mention préparant des plannings, des sorties, des projets divers.

Il / elle encadre les activités physiques à caractères ludiques, les activités physiques en milieu naturel et les activités physiques d'entretien corporel.

PROCHAINE SESSION

SEPTEMBRE 2019 à

JUILLET 2020

LES COMPETENCES

Patience, sens des
responsabilités,
adaptabilité, bon
relationnel

LES DEBOUCHES

Associations sportives,
accueil de loisirs,
collectivités territoriales,
hôtellerie de plein air,
maison de retraite, Institut
médico-Educatif, ...

BPJEPS APT

Durée 700 heures

Diplôme délivré
par la DRJSCS
Occitanie

ANIMAM



INFORMATION AU

04 99 58 80 41

Pour vous accompagner
dans votre projet

marie.peyrache@mucformation.fr

BPJEPS Activités Physiques pour Tous

Conditions d'entrée :

- Avoir 18 ans
- Certificat médical de non contraindication à la pratique sportive
- PSC1

Tests de sélection :

TEP: Test d'endurance Luc Léger (Niveau 7 atteint pour les femmes, Niveau _ atteint pour les hommes + Parcours d'habileté motrice).

Épreuves de sélection: une épreuve écrite (rédaction d'une dissertation d'une heure), une épreuve orale (20 minutes pour présenter son projet professionnel, sa motivation à suivre la formation, sa connaissance du diplôme et du secteur...).

Programme de formation :

Encadrer tout public dans toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Evaluer un projet d'animation

Conduire une séance un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention

- Concevoir la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Evaluer la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage

Mobiliser les techniques de la mention ou de l'option pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

- Conduire pour tout public une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention ou de l'option
- Maîtriser et faire appliquer les règlements des disciplines de la mention ou de l'option
- Garantir des conditions de pratique en sécurité dans la mention ou dans l'option

La pédagogie : Cours théorique, mise en situation professionnelle, groupe de travail, cours individualisé, formateurs qualifiés

Les lieux de formation : Nîmes, Montpellier, Millau

Les financements :

	PRF *	CPF	Contrat Pro	Contrat d'Apprentissage	PEC	Financement Ind.	AGEFIPH
Montpellier	X	X	X		X	X	X
Nîmes	X	X	X		X	X	X
Millau	X	X	X	X	X	X	X

***sous réserve de commande de la région occitanie**